

# Projet solaire de Champlitte

## Lettre d'information n°1

Novembre 2023

### Le mot du chef de projet

Madame, Monsieur,

Depuis 2022, nous étudions la faisabilité d'un projet solaire photovoltaïque sur la commune de Champlitte. Après plus d'un an d'études, un premier rapport des états initiaux a été effectué. Il analyse l'état dans lequel se situe le site avant projet, sur les plans paysager, environnemental, agricole, etc.

Ce projet solaire se décline, en fait, en 2 zones d'implantation potentielle, dont les caractéristiques ne sont pas les mêmes : périmètres d'études, enjeux environnementaux, paysagers...

Aujourd'hui, les études se poursuivent avec la réalisation de l'étude d'impact complète, réalisée par un bureau d'étude indépendant, dans le but de déposer la demande de permis de construire en préfecture d'ici début 2024.

Retrouvez dans cette lettre les caractéristiques des deux projets, le contenu des études qui leur sont relatives ainsi que les prochaines étapes.

Je vous souhaite une bonne lecture !



Thomas Ardiale  
Chef de projets solaires  
**RWE Renouvelables France**  
thomas.ardiale@rwe.com

### Les projets



**9,6 ha**

Pour une installation d'environ 14 840 panneaux



**8,1 MWc**

puissance maximale



**2 150**

foyers alimentés  
(chauffage compris)



**Le Vergy - Les Louches**

La zone d'implantation se situe au sud de ces hameaux



**18 ha**

Pour une installation d'environ 30 320 panneaux



**16,5 MWc**

puissance maximale



**4 380**

foyers alimentés  
(chauffage compris)



**Le Piémont**

La zone d'implantation se situe à l'ouest de ce hameau, au-dessus de la route D67

# Élaborer le projet solaire

## Des études poussées sur les enjeux et potentiels impacts

Afin de concevoir le projet avec le moins d'impacts sur son environnement possible (faune, flore, paysage, terres agricoles...), plusieurs volets d'études sont réalisés par des bureaux d'études indépendants. L'intégralité du dossier d'étude d'impact sera consultable lors de l'enquête publique.

Une étude spécifique est réalisée pour chacun des deux projets à Champlitte, du fait de leurs caractéristiques et de leurs zonages différents.

Aujourd'hui, les états initiaux de ces études viennent d'être finalisés.

## Étude environnementale

L'étude environnementale repose à la fois sur des études bibliographiques (documentation sur les zones protégées, réglementation, données associatives) et sur des investigations de terrain (recensement d'espèces végétales et animales).

Cette étude est réalisée sur un cycle biologique complet (un an). Elle permet d'établir les impacts potentiels du projet sur l'environnement, avant de proposer des mesures pour éviter, réduire ou compenser ces impacts. L'objectif final est de concevoir le projet de moindre impact environnemental, des espèces patrimoniales telles que la Pie-grièche écorcheur pouvant être présentes sur la zone.



Pie-grièche écorcheur © G. WRONA



Vue depuis le centre du hameau des Louches

© Bureau d'études INDDIGO

## Étude paysagère

L'étude paysagère analyse l'état initial dans lequel s'inscrivent les projets solaires de Champlitte : présence ou non de monuments historiques, de sites emblématiques, structure naturelle, relief, géologie, hydrographie, etc.

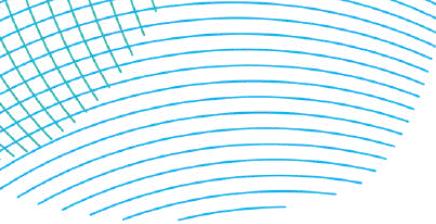
Ce diagnostic paysager s'appuie sur la réalisation de photomontages depuis plusieurs points de vue identifiés afin d'estimer la visibilité de la centrale solaire. Ces photomontages et leur analyse entreront en compte dans le choix du design final de la centrale et permettront d'établir des mesures, si nécessaire, visant à réduire l'impact.

## Étude préalable agricole

Cette étude permet d'évaluer les effets des projets sur la filière agricole, car ceux-ci s'implantent en partie sur des parcelles de polyculture et d'élevage (pour le premier projet) et des parcelles de culture de petites céréales telles que la luzerne (pour le second projet). Des mesures de compensation agricole seront mises en œuvre en plus de la possibilité de faire évoluer les parcelles du second projet vers une activité d'élevage ovin en compatibilité avec la présence de la centrale photovoltaïque.

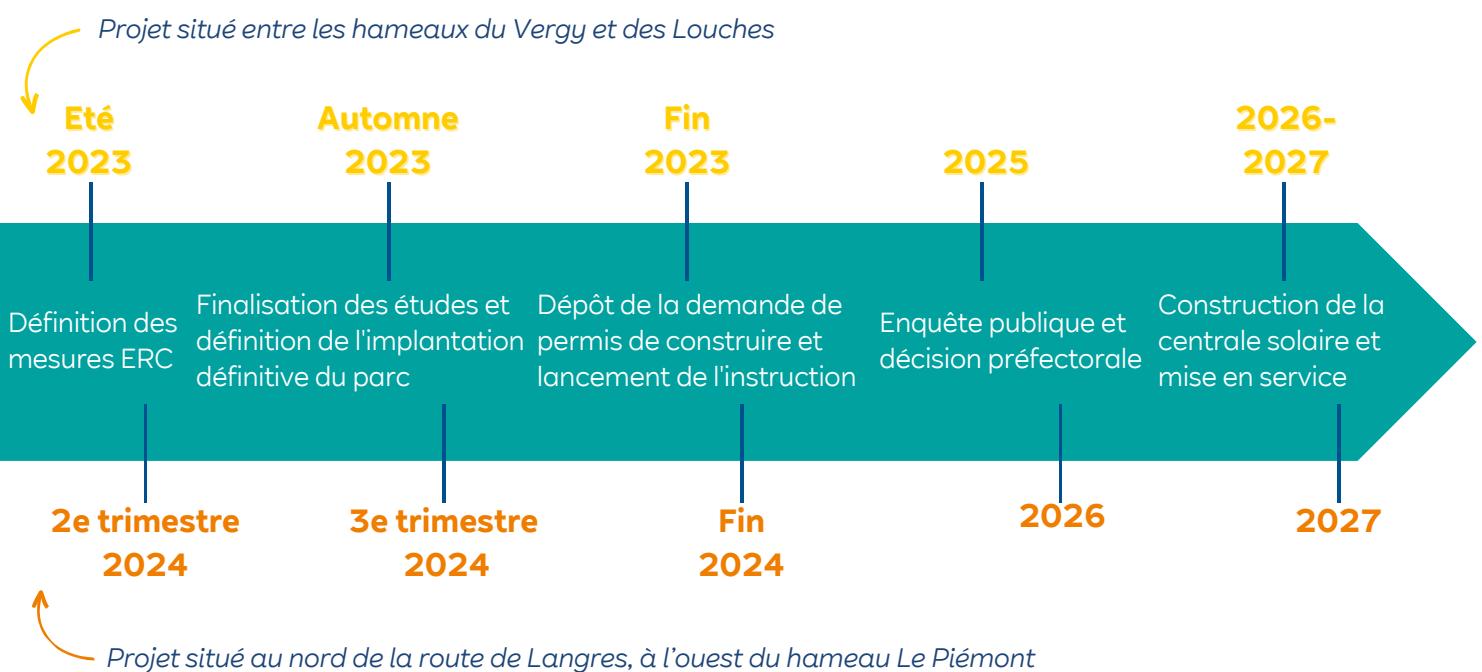


Luzerne  
© Myrabella



## Et après ? Les plannings des projets

Le développement d'un projet solaire est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes et paysagers notamment. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition du projet solaire : nombre et emplacement des panneaux photovoltaïques.



## 3 questions sur... L'énergie solaire photovoltaïque

### Qu'est-ce que le photovoltaïque ?

Un panneau solaire photovoltaïque, via ses cellules, convertit l'énergie du soleil en électricité. À l'inverse d'un panneau solaire thermique, le panneau solaire photovoltaïque capte la lumière du soleil, et non pas la chaleur.

### Le parc produira-t-il de l'électricité toute l'année ?

Oui, la journée, même par temps couvert. En 2022, la production d'électricité d'origine solaire photovoltaïque s'élevait à 19,1 TWh, en hausse de 30 % par rapport à l'année 2021. Elle représente 4,2 % de la consommation électrique française sur l'année (source : Ministère de la transition énergétique).

### Un panneau solaire est-il recyclable ?

Les panneaux solaires sont recyclables à près de 95 %. Dès lors qu'un panneau solaire ne fonctionne plus, l'éco-organisme Soren assure sa collecte et son traitement. En fin d'exploitation, tous les éléments de la centrale sont retirés et recyclés.

## Qui sommes-nous ?

# RWE Renouvelables France

Filiale du groupe RWE, acteur énergétique mondial majeur, RWE Renouvelables France est l'un des principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables sur le marché français. Avec 200 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires. Le Groupe développe actuellement plus de 900 MW de projets éoliens et plus 400 MWc de projets solaires. Il est par ailleurs positionné sur l'ensemble des appels d'offres éoliens en mer français. S'inscrivant dans le temps long, RWE Renouvelables France valorise la transparence de ses actions et le dialogue permanent avec tous ses partenaires pour favoriser la meilleure intégration possible de ses projets.



### NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

